

Image not found or type unknown



Regularisation d'un sans papier

Par **florine07**, le **12/01/2010** à **11:00**

Bonjour,
Je sors actuellement avec un tunisien qui est arrivé en France en situation irrégulière il y a environ 8 mois. Nous attendons un enfant mais je ne sais toujours pas quelles démarches je dois faire pour qu'il puisse obtenir une carte de séjour. J'attends une réponse avec impatience.
Je vous remercie d'avance